



YACHT CLUB DE GRANVILLE

Instructions de Course (simplifiées)

« LES 45 MILLES » LE 31 MAI 2026

RÈGLES APPLICABLES	RCV 2025- 2028 RÉGLEMENT OSIRIS 2026– Catégorie RSO : 4. Avenants aux IC possibles par VHF sur le canal 72 + pavillon L sur le comité.
VHF	Canal de course : VHF 72 et veille sur 16
LICENCE	Licence obligatoire pour les équipiers
DROITS D'INSCRIPTIONS	Gratuit pour le forfait régata, 15 € pour les non forfaits
PROGRAMME	1 ^{ER} Signal d'avertissement : 09:00, Course côtière
CLASSEMENTS	Les classements seront effectués selon le temps compensé « OSIRIS ». Le classement général s'effectuera suivant le système « A minima » si plusieurs manches sont courues.
RÉCLAMATIONS	Une heure après l'arrivée du dernier bateau – Jury situé au Yacht Club de Granville.
ASSURANCES	Les participants doivent avoir une assurance RC couvrant les dommages aux tiers et au moins égale aux montants légaux internationaux en vigueur.
RÉSULTATS ET REMISE DES PRIX	Au Yacht Club dès que possible après l'arrivée du dernier bateau.
PARCOURS	Voir ci-dessous

PM : 08:03 BM : 15:03 COEF : 71 PORTES DE HÉREL : FP : 11:39 OP : 17:28

PARCOURS CÔTIER 1 : 43,4 milles

Départ entre le bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée blanche BPGO mouillée à proximité de la Tourelle « Le Loup »

Bouée de dégagement Orange cylindrique éventuelle

1	Bouée « Videcoq »	À contourner et à laisser à Tribord
2	Bouée « Anvers »	À laisser à Bâbord
3	Bouée « La Catheue »	À contourner et à laisser à Bâbord
4	Bouée « NE Chausey » *	À contourner et à laisser à Tribord
5	Bouée « Les Ardentes »	À contourner et à laisser à Bâbord
6	Bouée « SE Minquiers »	À contourner et à laisser à Bâbord
7	Bouée « Le Videcoq » *	À laisser à Bâbord

Arrivée entre le bateau comité arborant un pavillon bleu et une bouée blanche BPGO mouillée à proximité de la Tourelle « Le Loup »

éric berthélem



YACHT CLUB DE GRANVILLE

